

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 13 (1880)

Buchbesprechung: Philosophie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

moi se mesure d'après l'idée que je m'en fais, font de leur idée la mesure du réel en soi. Pour des commis voyageurs, des barbiers, de nobles fainéants, etc., c'est tout ce qu'il en faut. Elle serait même belle et bonne en soi, tout comme le mouvement perpétuel et la cadrature du cercle, si seulement il n'y manquait pas toujours une bagatelle, et si cette bagatelle n'était pas précisément ce dont tout dépend. »

H. V.

PHILOSOPHIE

PAUL VOITURON. — LE LIBÉRALISME ET LES IDÉES RELIGIEUSES ¹.

M. Paul Voituron n'en est pas à son coup d'essai. Quatre écrits sont déjà sortis de sa plume, dont un en deux volumes, auquel l'Institut de France a décerné une mention honorable.

Cette nouvelle publication témoigne de beaucoup de science, d'une réelle intelligence de la liberté, d'un esprit critique délié et d'un sens moral très développé.

Malheureusement, la thèse de M. Paul Voituron est insoutenable, bien que quatre cents pages aient été consacrées à la soutenir. Ajoutons que le style du *Libéralisme* gagnerait à être plus français, plus léger, plus vif, plus rapide.

I

« Toute religion a des conséquences politiques et sociales, comme toute organisation de la société se relie, de déduction en déduction, à un principe moral et religieux. » Par conséquent, telle religion, tel état social. Le fait est indéniable.

Ce que réclame la société moderne, c'est une organisation politique et sociale fondée sur le principe de la liberté. L'Etat ne doit être que le protecteur des droits des citoyens ; il faut qu'il respecte ces droits, antérieurs et supérieurs aux lois positives.

Or la question qui se pose est celle de savoir si les religions

¹ *Le libéralisme et les idées religieuses*, par Paul Voituron, avocat à la cour d'appel de Gand. Bruxelles et Paris, 1879.

prétendues révélées sont favorables ou contraires à la liberté, favorables ou contraires à la conception de l'Etat moderne. Là est le nœud du problème à résoudre. Ce nœud, M. Voituron le tranche dès le début, quitte à montrer ensuite par une série de considérations qu'il a eu plus que raison d'en agir ainsi. Selon notre auteur, la liberté ne peut être que le fruit de la conscience et de la raison, d'une conscience et d'une raison vierges, souveraines, ne relevant que d'elles-mêmes et non assujetties à une soi-disant révélation surnaturelle et faussées par celle-ci. En d'autres termes, le libéralisme est le fils du rationalisme seul.

De là résulte que l'Etat moderne doit professer le rationalisme. Il le professe, en effet, ce qui ressort et de son droit de punir, et de son droit de fonder un enseignement public. Sur ce dernier point, l'honorable avocat de Gand est des plus explicite : « L'Etat, écrit-il, fera donc enseigner (dans ses écoles) la morale du devoir et de l'idéal rationnel, c'est-à-dire la morale naturelle. » « L'Etat exclura de l'enseignement public les systèmes de morale basés sur la révélation et sur le matérialisme. » « Il va de soi, ajoute-t-il, que l'enseignement de la vérité morale et religieuse comporte, en outre, la réfutation des erreurs que contiennent les religions positives et les systèmes philosophiques. »

Nous aurons ainsi ce qu'on est convenu d'appeler l'*école laïque*, ce qui entraîne nécessairement, et ce à quoi consent volontiers M. Voituron, la séparation de l'Etat et des Eglises. Parfaitement. Tout cela est logique et dans l'ordre naturel des choses. Seulement, cette *réfutation des erreurs que contiennent les religions positives* est-elle bien conforme aux principes du *vrai libéralisme*? Pourquoi réfuter, pourquoi combattre, attaquer, pourquoi taxer d'*erreurs* ce qu'un grand nombre appelle des *vérités*? pourquoi blesser ainsi des milliers de consciences qui ont droit au respect? N'est-ce pas de l'exclusivisme, de l'absolutisme? L'Etat libéral ne doit pas être antichrétien; si ses écoles ne sont ouvertes qu'aux enfants de parents rationalistes, il méconnaît sa mission, il devient sectaire. Les écoles publiques doivent être accessibles à tous et, par conséquent, ne pas dresser des batteries contre des croyances chères à une fraction considérable de ci-

toyens. Que si le rationalisme se montre intolérant à l'endroit des doctrines chrétiennes, ne sommes-nous pas en droit de conclure qu'il ne saurait être le père du libéralisme ?

II

Le christianisme, dans sa teneur générale, n'est point sympathique à M. Voituron. Fait regrettable en vérité, non point tant pour le christianisme que pour M. Voituron lui-même, car cette absence de sympathie trouble en maintes rencontres le jugement de l'écrivain. Ne croirait-on pas rêver, par exemple, en lisant les propositions suivantes : « La lecture de la Bible (au XVI^e siècle) acquiert une vertu surnaturelle, qui remplace celle du sacerdoce et des sacrements dans la religion catholique. » « L'intolérance légale et l'inégalité féodale sont la conséquence logique des deux principes de la réforme : la révélation surnaturelle et la grâce arbitraire... » « Il y aura toujours des contradictions dans l'esprit d'un peuple chez lequel règnent des religions positives ? » L'auteur appelle les dogmes « des idées philosophiques et morales *immobilisées* dans des formules et des symboles, » comme si le dogme n'était pas soumis à d'incessantes revisions. Il attribue à Jésus-Christ une conception du royaume de Dieu semblable à celle des esséniens, et prétend que Jésus-Christ songeait bien à faire usage de la violence pour établir son royaume ici-bas. Il définit le christianisme « la religion spiritualiste viciée par l'idée de l'intervention d'un sauveur divin dans le monde pour délivrer les hommes de l'empire du mal moral. » A ses yeux, d'ailleurs, la doctrine du salut par Jésus-Christ n'est autre chose que la reproduction, dans ses traits essentiels, « de *la légende solaire du Sauveur*, qui forme la substance des mythes religieux de l'Inde, de l'Égypte, de la Perse, etc., ainsi que du messianisme des prophètes de la Judée. » Ce qui constitue, selon lui, la supériorité du christianisme sur les autres religions qui ont paru dans le monde, c'est qu'il est « le produit des forces collectives de l'humanité,.... la résultante des faits, des idées et des tendances générales de l'humanité sous la domination romaine. » Il termine sur ce point par la déclaration péremptoire que voici : « La science a démontré que le christia-

nisme tout entier, avec ses dogmes, ses rites et sa morale, est de formation purement humaine, une suite naturelle et directe des lois de la pensée et des faits qui se sont produits dans le monde. Dès lors, toute tentative pour faire revivre, dans un intérêt politique et social, la croyance au surnaturel, c'est-à-dire à une révélation et à une rédemption par un sauveur divin, serait vaine et dangereuse. La croyance au surnaturel est désormais frappée à mort. Bientôt la diffusion de l'instruction fera pénétrer la vérité jusque dans les couches les plus profondes de la population. Il faut donc en prendre son parti et chercher ailleurs la base de la morale et de l'ordre dans la société. »

III

Si M. Voituron n'aime point le christianisme et se refuse absolument à le mettre à la base de la morale et de l'ordre dans la société, il n'est point étonnant qu'il traite avec la dernière rigueur le catholicisme et le protestantisme, ces deux expressions plus ou moins fidèles de la vérité évangélique. Mais ce qui confond, c'est le jugement porté par lui sur le protestantisme comparé au catholicisme. M. Voituron trouve que la religion catholique est infiniment plus logique et beaucoup plus conforme à la doctrine de Jésus et de l'Eglise primitive que la religion protestante. Que dis-je ? il tient pour démontré « que la conséquence logique, légitime, nécessaire, du christianisme enseigné par Jésus est le catholicisme apostolique et romain tel qu'il a été définitivement formulé dans les encycliques de 1832 et de 1864, dans le syllabus et dans les décisions du concile du Vatican. » Nous passons sous silence les raisonnements et les interprétations de textes bibliques au moyen desquels notre auteur essaye de prouver sa thèse : le seul énoncé de cette thèse suffit à donner la mesure de sa compétence en matière chrétienne.

M. l'avocat à la cour d'appel de Gand n'ignore cependant pas les objections qui peuvent lui être présentées, il les énumère même et y répond, mais toujours en homme que son rationalisme aveugle sur la signification réelle de la doctrine évangélique. D'après lui, ce que l'on constate dans les pays protestants depuis

leur origine, c'est un esprit étroit, rigoriste, intolérant et réfractaire au progrès, ce qui doit être attribué à la lecture de la Bible, « *le livre le plus antilibéral qui existe au monde.* » Le principe essentiel des croyances du protestantisme, c'est « l'anéantissement de la raison et de la liberté humaine sous l'action de la grâce divine, » ce qui fait qu'en réalité « *le protestantisme est plus hostile à la libre pensée et à la raison humaine que le catholicisme lui-même,* qui, au moins, laisse une petite place à la liberté dans l'œuvre du salut. » Saint Paul, en effet, le patron du protestantisme, a proclamé que l'homme est incapable de *coopérer à son salut.* — Apparemment M. Voituron s'appuie ici sur les passages bien connus de l'apôtre : *Travaillez à votre salut ; nous sommes ouvriers avec Dieu, etc., etc.* — « Les conséquences des deux dogmes protestants, l'infaillibilité de la Bible et le salut par la foi, sont désastreuses pour le progrès et la liberté dans la société. Le premier est la négation de la raison, le second celle de la conscience. » Bref, « bien loin que le protestantisme ait fait éclore dans le monde la notion des droits naturels, *il en a été la négation la plus complète.* »

IV

Seul donc le *rationalisme* peut sauver la société, parce que, seul, il est libéral, et seul il est libéral parce que seul il est en possession de la vérité religieuse authentique. De la raison peuvent se déduire, en effet, tous nos devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes et envers nos semblables ; de la raison *sortira* « la religion de l'idéal, qui se *posera* en face de toutes les religions hostiles à la raison humaine. »

Il est à remarquer que l'auteur parle ici au futur. Et pourquoi pas au présent ou encore au passé ? le rationalisme ou la libre pensée n'est-il donc pas en mesure de se substituer aux religions et aux systèmes religieux existants ? Hélas ! non, pas encore. Le rationalisme a déjà beaucoup fait pour le bien de l'humanité, mais il lui reste à compléter son œuvre « qui est de fonder la religion, la morale, la science, la famille et la société sur les lois naturelles de l'esprit humain. » Rien que cela ! Et depuis que la

créature raisonnable existe jusqu'à nos jours, le rationalisme n'a pas été capable d'élaborer ces lois naturelles de l'esprit humain et de les faire pénétrer dans la société !

C'est ici le vice radical de tout le système. M. Voituron affirme « que notre raison est la seule voie par laquelle Dieu ou l'absolu se révèle à nous. » Dieu se révéler à la raison seule ! L'existence de Dieu reposer sur une vue directe de la raison ! Et le cœur et la conscience, n'ont-ils rien à voir dans l'affaire ? Le Dieu de la raison s'appelle l'absolu, l'être suprême, l'infini ; mais ce Dieu est purement idéal, non point idéal, c'est un Dieu tronqué, qui ne saurait ni consoler le cœur affligé ni apaiser la conscience troublée. Non, la raison n'est pas, dans le domaine religieux, la faculté souveraine, et le Dieu qu'il faut à notre âme n'a point son autel dans la raison. Le sanctuaire du Dieu vivant et vrai, c'est le cœur et c'est la conscience.

D'ailleurs, cette connaissance naturelle de Dieu est-elle suffisante pour communiquer à l'homme le sentiment du devoir et la force nécessaire pour l'accomplir ? M. Voituron, sans doute, parle d'or quand il nous dit : « L'être spirituel *doit* réaliser l'idéal de perfection qu'il conçoit ; » « pour avoir la paix de sa conscience, l'homme *doit* torturer son cœur et souffrir des privations. » Mais cet impératif catégorique du devoir, où M. Voituron trouve-t-il donc le moyen de lui donner satisfaction ? La philosophie est-elle une force, un principe de vie morale ? Quand notre auteur nous dit : « L'idée du progrès continu, démontrée par la science et la philosophie, donne à l'homme la consolation et l'appui dont il a besoin en face de la mort, des injustices qui l'atteignent et des remords qui l'accablent, » se prend-il au sérieux ? L'idée du progrès continu consoler et apaiser la conscience ! Allez donc tenir ce langage aux petits de ce monde lorsque leur cœur saigne ou que leur conscience les tourmente ! S'il faut avoir fait ses humanités pour être capable de triompher des angoisses de son cœur et de sa conscience, que l'immense majorité des hommes est à plaindre ! Toute doctrine philosophique est une doctrine aristocratique, en ce sens qu'elle n'est accessible qu'au très petit nombre ; par conséquent, aucune doctrine philosophique ne saurait

prétendre à supplanter le christianisme, ce « fleuve où un éléphant peut nager, et qu'un agneau peut passer à gué. »

V

Que de choses intéressantes à divers titres à relever encore dans le volume de M. Voituren ! Que le positivisme et le protestantisme libéral en particulier y sont bien jugés !

Mais nous devons nous arrêter. Si la donnée fondamentale du *Libéralisme et les idées religieuses* est fautive, ce n'est pas à dire que tout soit à rejeter dans les idées exprimées par M. Voituren, bien au contraire. Que ceux donc qui s'intéressent aux questions philosophiques et religieuses débattues à notre époque lisent ce volume, qu'ils *l'éprouvent* et retiennent ce qu'il y a de bon.

E. BARNAUD.